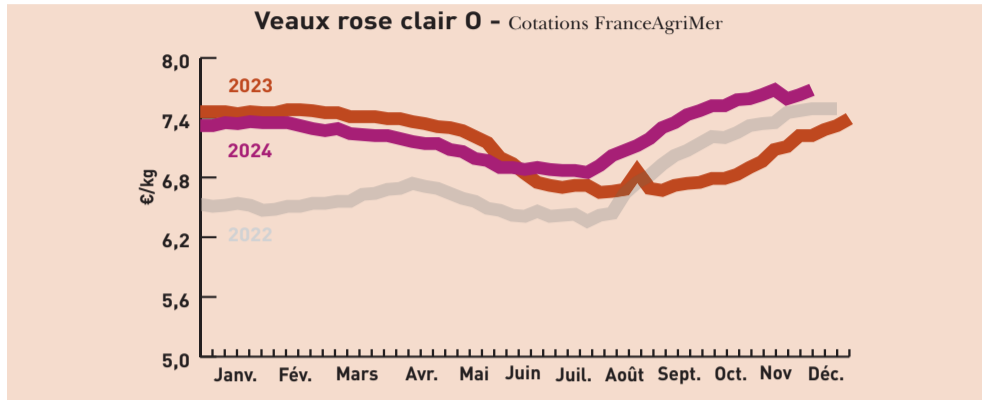


## Veaux

Veaux de boucherie (kg net entrée abattoir)				
Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	8,92 €	7,55 €	-
R	-	7,86 €	6,72 €	-
O	-	7,68 €	6,27 €	5,31 €



Jeunes veaux (prix min-maxi en euros)	Marchés régionaux du 16/12/24 au 17/12/24			
	Mâles croisement	Femelles croisement	Mâles Montbéliard	Mâles Laitiers
St Laurent-de-Chamousset (veau de 10 j à 4 sem) Supérieure/Elevage (min-max)			Race mixte -	Croisé mixte 585-670 €
Saint Étienne (veau 45-50 kg - Mixte)	310-420 €	230-300 €	140-180 €	[40-45 kg] 60-90 €
Saint Étienne (veau 50-55 kg - Mixte)	440-520 €	320-410 €	200-270 €	110-130 €
Saint Étienne (Supérieur élevage)	530-630 €	430-490 €	270-350 €	140-180 €
Bourg-en-Bresse (veau 45-50 kg - engrais 0)	200-270 €	170-230 €	110-165 €	75-110 €

## Caprins

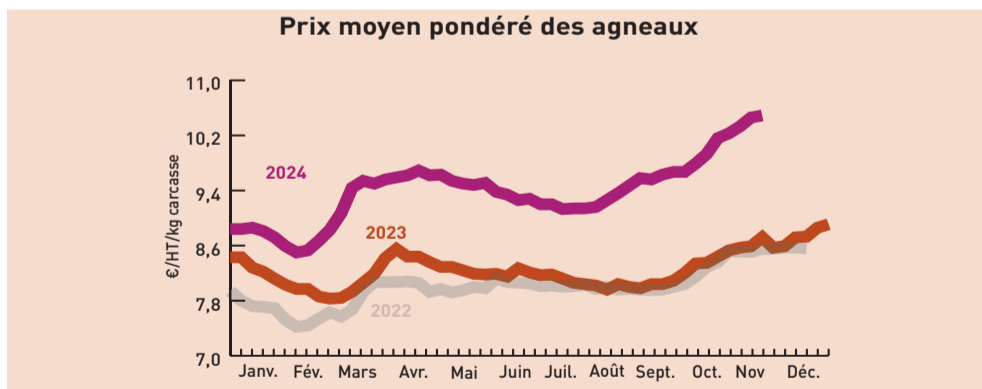
Poids	Prix moyen	Variation	
		Valeurs	%
8 à 11 kg	4,55	0,46	10,11

Augmentation de la cotation, quantités en hausse.

## Ovins

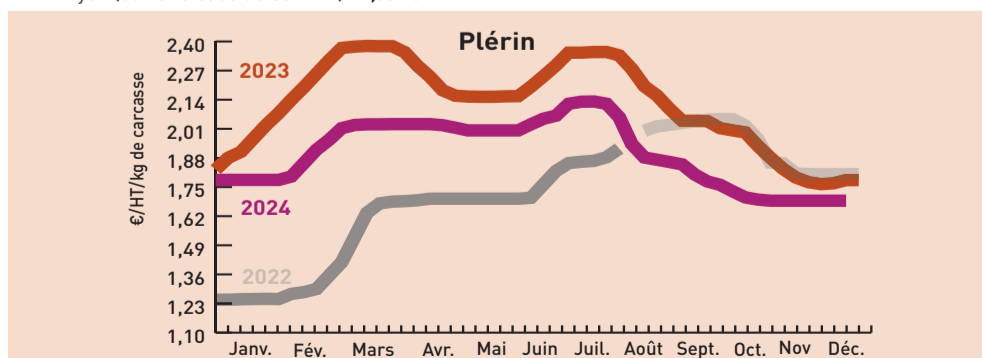
Cotations FranceAgriMer du 9/12/24 au 15/12/24				
Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	10,72 €	10,63 €
Couvert	16 -19 kg	-	10,63 €	10,16 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16 -19 kg	-	-	-

Prix moyens pondéré (entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse [5 <sup>e</sup> quartier inclus])	
Cotations FranceAgriMer du 9/12/24 au 15/12/24	
Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis
10,49 (+0,03)	10,91 (+0,18)



## Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (3 022 porcs présentés)	
Cotations du 16/12/2024	
Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : 1,689 €	



Porcs abattus en Rhône-Alpes	
Cotations FranceAgriMer du 06/12/24 au 12/12/24	
1,96 € (=) /carcasse euros	

## CHRONIQUE JURIDIQUE |

# Droit d'appui ou d'adossement

Un mur mitoyen n'a pas seulement vocation à servir de clôture aux deux fonds qu'il sépare, il est également susceptible de remplir la fonction de point d'appui et d'ancrage pour une construction.

L'article 657 du Code civil prévoit que « tout copropriétaire peut faire bâtir contre un mur mitoyen, et y faire placer des poutres ou solives dans toute l'épaisseur du mur, à cinquante-quatre millimètres près ». Si, par la suite, le voisin veut enfoncer au même endroit des poutres et des solives, il pourra vous contraindre à réduire l'enfoncement de votre poutre ou solive à la demi-épaisseur du mur. Même si le voisin n'a pas cette intention, et ne subit aucune gêne, il peut obtenir du juge une réduction de la partie de solive qui dépasse du mur et déborde ainsi à l'intérieur de son propre bâtiment.

Conformément à l'article 662 du Code civil, il vous faudra l'accord de votre voisin. Cet article dispose que « l'un des voisins ne peut pratiquer dans le corps d'un mur mitoyen aucun enfoncement, ni y appliquer ou appuyer aucun ouvrage sans le consentement de l'autre, ou sans avoir, à son refus, fait régler par experts les moyens nécessaires pour que le nouvel ouvrage ne soit pas nuisible aux droits de l'autre. » Ainsi, avant de commencer les travaux, vous devez donc soumettre un projet précis à votre voisin.

Afin d'éviter tout litige ultérieur, il est conseillé de lui faire signer un document sur le projet envisagé. De même, l'accord de votre voisin est indispensable chaque fois que vous projetez d'effectuer des travaux d'une certaine importance menaçant la solidité du mur tels que la démolition d'une construction édifée contre le mur ou le creusement du sol, par exemple.

Attention, ni vous ni votre voisin ne pouvez pratiquer d'ouverture dans le mur mitoyen (fenêtre, porte, jour de souffrance), sauf d'un commun accord (art. 675 du Code civil) et ceci, même si l'ouverture constituée de châssis basculants garantit une discrétion suffisante. ■

Marie-Christine Persol,  
FDSEA de la Loire, Service juridique



## SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

**AS 42 24 0230 01** : superficie totale : 2 ha 39 a 67 ca dont 17 a 55 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : SAINT-GALMIER (2 ha 39 a 67 ca) - 'SUR LES BOIS' : B-526-527-528-529-539-540-541-1488-1490. Zonage : N, A. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 04/01/2025 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à [direction42@safer-aura.fr](mailto:direction42@safer-aura.fr) (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5, rue de la Télématique 42000 ST ETIENNE - Mail : [direction42@safer-aura.fr](mailto:direction42@safer-aura.fr).

## RAVNI TECHNOLOGIES

S.A.R.L. au capital de 250 000 €  
Siège social : ROCHE LA MOLIERE (Loire)  
Z.I. de Grüner  
R.C.S. : SAINT ETIENNE 418 407 466

### Transformation

Aux termes d'une A.G.E. en date du 18 décembre 2024, la collectivité des associés de la société, a décidé de, à compter du 18 décembre 2024, de :

1°) transformer la société en SAS sans création d'un être moral nouveau.

2°) nommer aux fonctions de Président, Monsieur Lionel RAVNI, demeurant à SAINT GENEST LERPT (Loire) Impasse Château Philip.

Monsieur Alain RAVNI demeurant à TENCE (Haute-Loire) 969 route de Chamusclat est nommé Directeur Général.

Cette transformation motive la publication des mentions suivantes : La dénomination, l'objet, la durée et le siège de la société ne sont pas modifiés. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires - Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à un vote.

ANCIENNES MENTIONS : Forme sociale : S.A.R.L. -Co-Gérants : Monsieur Lionel RAVNI, et Monsieur Alain RAVNI, ci-dessus désignés

NOUVELLES MENTIONS : Forme sociale : Société par actions simplifiée - Président : Monsieur Lionel RAVNI, ci-dessus désigné - Directeur Général : Monsieur Alain RAVNI, également ci-dessus désigné.

Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. ST ETIENNE.

Pour avis,

## VHP PARTICIPATION

34 Allée du Levant, Eculieu  
42480 LA FOUILLOUSE  
Capital : 1.000 €  
RCS ST ETIENNE - SIREN 528 256 829

### Changement de gérant

Aux termes d'un acte de partage reçu par Maître Adeline MARTINON Notaire à ST-ETIENNE (42000), 5 rue Mi-Carême, le 12/11/2024, Mme Valérie POLETTE a démissionné de ses fonctions de co-gérante, en conséquence M. Hervé PANDRAUD, demeurant à LA FOUILLOUSE (42480) 34 All. Du Levant, Eculieu, est désormais seul gérant de la société, à compter de ce même jour.

Les statuts seront modifiés en conséquence.

Pour Avis

### Rectificatif

Rectificatif à l'annonce parue le 12 novembre 2024, concernant la société

**SC INVEST**  
Il a lieu de lire :  
Président : Société CMB Invest au lieu de M.Invest cmb

Suite des annonces légales en page 28

Suite des annonces légales de la page 27

**CABINET BEAL  
USSON**

S.A.R.L. au capital de 400 000 €  
Siège social : USSON EN FOREZ (Loire)  
Route Nationale  
R.C.S. : SAINT ETIENNE 444 594 998

**Modification du capital**

Par AGE du 29 novembre 2024, la collectivité des associés de la société « a augmenté son capital social qui s'élevait à 400 000 € divisé en 30 000 parts, de la somme de 200 000 € par incorporation de réserves et par élévation de la valeur nominale des parts à due concurrence. Le capital est ainsi porté à 600 000 € divisé en 30 000 parts entièrement libérées.

Inscription modificative et dépôt légal :  
R.C.S. SAINT ETIENNE.

LA GERANCE,

**JURICA**  
Franck LAVOUE  
Avocat au Barreau de CHATEAUROUX  
30 rue du Palais de Justice  
36000 CHATEAUROUX  
Tél : 02.54.08.04.05  
@ : flavoue@jurica.tm.fr

**SODEPLAST****TRANSMISSION UNIVERSELLE  
DU PATRIMOINE**

Par déclaration du 29/11/2024, la SAS SOCIETE D'EXPLOITATION DES PLASTIQUES, en abrégé SODEPLAST, au capital de 41 600,00 €, dt le siège est à NOIRETABLE (42440), La Roche, immatriculée au RCS de SAINT-ETIENNE sous le n° 309 174 258, associée unique de la SARL SERVIPLAST, au capital de 8 000,00 €, dt le siège est à NOIRETABLE (42440), La Roche, immatriculée au RCS de SAINT-ETIENNE sous le n° 380 798 454, a décidé de dissoudre, par anticipation, ladite SARL SERVIPLAST ; par application de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil, cette dissolution s'opère sans liquidation et entraîne transmission universelle du patrimoine de la SARL SERVIPLAST à la SAS SODEPLAST.

Les créanciers de la société dissoute disposent d'un délai de 30 jours à compter de la présente insertion pour s'opposer à la dissolution ; l'opposition doit prendre la forme d'un acte introductif d'instance.

POUR AVIS UNIQUE.

**Cession de fonds de  
commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 15 novembre 2024, enregistré au SIE de SAINT-ETIENNE 1, le 26 novembre 2024, Dossier 2024 00045866 référence 4204P01 2024 A 02986, la Société CABINET CHEYLUS FRACHON MERLLIE, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 457 602 euros, dont le siège social est situé 3 rue de la République - 42000 SAINT-ETIENNE, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro 487 649 741, a cédé à

La Société CITYA NOVA, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé 32 place de la Liberté - 42400 SAINT-CHAMOND, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro 809 078 041,

Une partie d'un fonds de commerce exploité au 63 rue Jean Jaurès - 42800 RIVEDÉ-GIER, pour lequel le « cédant » est immatriculé au SIRET sous le numéro 487 649 741 00039, comprenant la clientèle de l'activité d'ADMINISTRATION DE BIENS (Syndic et Gérance).

Cette cession a été consentie et acceptée pour un prix de QUATRE CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT SIX (479 786 €).

La date de l'entrée en jouissance a été fixée à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024.

Les oppositions seront reçues au siège respectif du cessionnaire ; où il est fait à cette fin, élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans un délai de dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour avis

**S.C.I. BIGNEUX**

SOCIETE EN LIQUIDATION  
S.C.I. au capital de 1 000 €  
Siège social : VEAUCHE (Loire),  
113 Avenue du 8 Mai 1945  
RCS : SAINT ETIENNE 825 267 776

**Clôture de liquidation**

Par A.G.E. en date du 26 novembre 2024, les associés de la société ont décidé la répartition du produit net de la liquidation, donné quitus de sa gestion et décharge de son mandat au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation

Dépôt légal et RCS : SAINT ETIENNE  
LE LIQUIDATEUR

**2DM DECORATION**

SARL AU CAPITAL DE 10 000 €  
Siège social : 38 rue Michelet  
ST ETIENNE (42000)  
901 562 587 RCS SAINT-ETIENNE

**Dissolution**

Aux termes d'une AGE du 12/12/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à la date du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité notamment des dispositions statutaires. M. Ludovic DEMEURE, demeurant à ST ETIENNE (42000) 12 A rue Chevreur, a été nommé comme liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social sus indiqué.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de ST ETIENNE.

Pour avis,  
le liquidateur

**NICKY-MAR****Constitution**

Avis est donné de la constitution de la SAS "NICKY-MAR", au capital de 10 000 €, divisé en 10 000 actions - apport en numéraire.

Siège social : SAINT CHAMOND (Loire),  
25 Rue Louis Chatain

Objet social - L'acquisition, la propriété, la location, la sous-location, le prêt à usage, de tous immeubles ou tenements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S..

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires - Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à une voix.

Président : Mme Marion BRUYERE, demeurant à CHASSE SUR RHONE (Isère) 37 rue du 19 Mars 1962.

En date du 12 décembre 2024, - M. Nicky RANDRIANARISOA, demeurant à PIERRE BENITE (Rhône) 22 rue Constant Charbinat, a été nommé Directeur Général.

Dépôt légal : R.C.S. : SAINT ETIENNE.  
POUR AVIS

**RAMA MCLD****Constitution**

Avis est donné de la constitution de la société "RAMA MCLD", SAS au capital de 1 000 €, divisé en 1 000 actions - apport en numéraire

Siège social : SAINT JUST SAINT RAMBERT (42170) ZAC des Peyrardes - 9 Allée La Forézienne

Objet social - l'acquisition, la propriété, la location nue ou meublée, la sous-location nue ou meublée de tous immeubles ou tenements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S..

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires - Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à une voix.

Président : Monsieur Laurent DESPINASSE, demeurant à MARCLOPT (Loire) 400 Route de Montrond.

Dépôt légal : R.C.S. : SAINT ETIENNE.  
POUR AVIS

**SICA S.A. EUREA  
COOP**

Société Coopérative D'Intérêt Collectif  
Agricole SA  
à capital variable  
Siège social : 49 Route de St Etienne -  
42110 FEURS  
305 522 807 RCS Saint-Etienne

**Modifications**

L'Assemblée générale ordinaire annuelle du 6 décembre 2024 a :

- décidé de nommer aux fonctions d'administrateurs :  
- Monsieur Philippe COURT, Demeurant à Sainte-Florine (43250), 20 Rue Jacques Brel.

- remplacement de Monsieur Franck PASSEMARD, qui n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat,  
- Monsieur Pierre-Henri POMPORT, Demeurant à Chalais le Comtal (42600), 360 Allée du Chemin de Fer

- pris acte de la démission de Monsieur Jean-Michel JAVELLE de ses fonctions d'administrateur.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Saint Etienne.

Pour avis.

**2MJG****Constitution**

Avis est donné de la constitution de la SAS "2MJG", au capital de 500 002 €, divisé en 500 002 actions - apport en nature 500 000 €, apport en numéraire : 2 €.

Siège social : LORETTE (Loire), Place Neyrand-Thiollière.

Objet social : Les activités de direction de gestion, de coordination, de contrôle et de représentation liées à la possession ou au contrôle du capital social de filiales. L'animation de ses participations par la définition seule et exclusivement de la politique du groupe imposée aux filiales. La prise de participation en fonds propres dans toutes entreprises et sociétés. La gestion de ses participations et intérêts et le placement de ses fonds libres ; notamment en investissements destinés aux filiales. Toutes activités accessoires de gestion courante, prestations de services spécifiques, administratifs, juridiques, comptables, financiers.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires. Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à une voix.

Président : M. Arnaud PERRIN, demeurant à MORNANT (Rhône), 7 Allée des Moines.

En date du 13 décembre 2024, le Président de la société a nommé M. Richard PERRIN demeurant à BRIGNAIS (Rhône), 4 Rue des Vents du Sud, en qualité de Directeur Général.

Dépôt légal : R.C.S. : SAINT ETIENNE  
POUR AVIS

**ACTB INVEST****Avis de constitution**

Avis est donné de la constitution de la société "ACTB INVEST", S.C.I. au capital de 1 000 € (apports en numéraires).

Siège social : SAINT ETIENNE LE MOLARD (Loire), 180 chemin des balmes.

Objet social : L'acquisition, la propriété, la location, la sous-location, le prêt à usage, de tous immeubles ou tenements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement.

Durée : 99 ans.

Co-Gérants : M. Adrien CELLE demeurant à SAINT ETIENNE LE MOLARD (Loire), 748 Route du Pont de Fonte et M. Tayeb BOUABDALLAH demeurant à CLERMONT FERRAND (Puy de Dôme), 13 Ter Allée des Abricotiers.

RCS ET DEPOT : SAINT ETIENNE  
L'ASSOCIE FONDATEUR HABILITE,

**GAEC CORGET****Constitution**

Suivant acte reçu par Me Simone DE MAGALHAES, notaire à CHAUFFAILLES, 12, rue de Verdun, le 14 décembre 2024 a été constitué un GAEC ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : L'exploitation des biens agricoles apportés ou mis à la disposition par les associés, achetés ou pris à bail par lui, ainsi que l'exploitation d'installations photovoltaïques fixées ou intégrées aux bâtiments et généralement toutes activités se rattachant à cet objet.

Dénomination : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun agréé CORGET et par abréviation GAEC CORGET.

Siège : 9 Chemin des Vallées 42670 BELLEROUCHE.

Durée : 99 années.

Capital social : CENT MILLE EUROS (100 000.00 EUR) formé d'apports en nature, toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants sont : Mr Pierre Joseph CORGET et Mr Jean Roger CORGET demeurant ensemble à BELLEROUCHE (42670), 266 impasse des Terres.

Le groupement sera immatriculé au registre du commerce et des sociétés de ROANNE.

Pour avis  
Le notaire.

**S.C.I. CHLOROPHYLLE**

S.C.I. au capital de 76 224,51 €  
Siège social : SAINT ETIENNE (Loire)  
144 cours Fauriel  
R.C.S. : SAINT ETIENNE 413 612 276

**Modification des dirigeants**

Aux termes d'une délibération du 13 décembre 2024, les associés ont pris acte de la fin des fonctions de gérante de Madame Hélène BEURLAT et ont nommé en remplacement Madame Murielle FARBERBOCK, demeurant à SAINT ETIENNE (Loire) 148 Cours Fauriel, à compter du 13 décembre 2024.

Dépôt légal : R.C.S. SAINT ETIENNE  
LE PRESIDENT DE SEANCE

**CALFA LEX****Avis de constitution**

Avis est donné de la constitution de la société "CALFA LEX"

SCI au capital de 1 000 EUROS (apports en numéraires)

Siège social : SAINT ETIENNE (Loire) 8 rue Badouillière

Objet social : l'acquisition, la propriété, la location, la sous-location, le prêt à usage de tous immeubles ou tenements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement

Durée : 99 ans

Co-Gérants : Monsieur Pierre-Baptiste CALLET et Madame Charlotte CALLET demeurant à SAINT ETIENNE (Loire) 2 rue des Mutilés du Travail

R.C.S. ET DEPOT : SAINT ETIENNE  
L'ASSOCIE FONDATEUR HABILITE,

**Cession de fonds de  
commerce**

Par acte S.S.P. en date du 29 novembre 2024, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de ROANNE le 4 décembre 2024 Dossier 2024.00019771 référence 4204P04 2024 A 01008.

VENDEUR : «AUVERGNE TRAVAUX PUBLICS», S.A.S. au capital de 50 000 €, Siège social : SAINT ETIENNE (Loire), 145 Rue de la Montat - Accès 5 à 9 - Allée du Pont de l'Ane, R.C.S. : SAINT ETIENNE 401 318 019 ;

ACQUEREUR : «AST2P», S.A.S. au capital de 40 000 €, Siège social : JURE (Loire), 689 Route de Durelle, R.C.S. : ROANNE 935 223 909 ;

OBJET : un fonds de commerce de " travaux publics, location de matériels, transports publics routiers de marchandises à l'aide de véhicules tout tonnage et location de véhicules industriels avec conducteurs destinés au transport de marchandise ", sis et exploité à JURE (Loire), 689 Route de Durelle ;

R.C.S. ET DEPOT LEGAL: ROANNE  
PRIX: 700 000 €

JOUISSANCE: 1<sup>er</sup> décembre 2024

OPPOSITIONS: Les oppositions devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues au siège du fonds vendu, sis à JURE (Loire), 689 Route de Durelle et pour la correspondance au cabinet «B.V.F. D.» sis 145, Rue de la Montat - Accès 5 à 9 - Allée du Pont de l'Ane - BP 59 - 42009 SAINT ETIENNE CEDEX 2.

Pour unique insertion.

**GAEC BLANC FRUITS**

GAEC au capital de 118 910,23 €  
Siège social : 18 Chez l'Hôte 42520 Maclas  
324 882 638 RCS Saint-Etienne

**Dissolution**

L'AGE du 09/12/2024 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2024, nommé liquidateurs M. KLEIN Jean-Pierre, demeurant 108 bis Quai des Oeufs 42520 Maclas et M. Denis DORIER, demeurant 60 Route de Luppé 42520 MACLAS, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au RCS de Saint-Etienne

**MINOTERIE DUPUY  
COUTURIER**

Société par actions simplifiée à Directeur et Conseil de Surveillance  
au capital de 1 540 880 euros  
Siège social : 422 Chemin de la Marandière - 42580 L'ETRAT  
574 500 922 RCS SAINT ETIENNE

**Modifications**

L'assemblée générale ordinaire du 2 Décembre 2024 a décidé :

- de nommer aux fonctions de membre du conseil de surveillance, en remplacement de Monsieur Denis VILBOIS, démissionnaire : Monsieur Raphaël GARCIA-CECCARELLI, demeurant à Caluire et Cuire (69300), 125 Avenue Général de Gaulle  
- de prendre acte que la société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un commissaire aux comptes supplantant en application des dispositions de l'article L.821-40, I, alinéa 3 du Code de commerce issu de l'ordonnance n° 2023-1142 du 6 décembre 2023.

Mention sera faite au R.C.S de Saint-Etienne.

POUR AVIS

**ANNONCES  
LÉGALES****Une question ?**

Appelez Pauline au  
**04 77 92 80 30**  
ou envoyez un mail à  
[legales@paysansdelaloire.fr](mailto:legales@paysansdelaloire.fr)

**HP INVESTISSEMENTS  
42**

34 Allée du Levant, Eculieu  
42480 LA FOUILLOUSE  
Capital : 1.000 €  
RCS ST ETIENNE - SIREN 528 292 006

**Changement de gérant**

Aux termes d'un acte de partage reçu par Maître Adeline MARTINON Notaire à ST-ETIENNE (42000), 5 rue Mi-Carême, le 12/11/2024, Mme Valérie POLETTE a démissionné de ses fonctions de co-gérante, en conséquence M. Hervé PANDRAUD, demeurant à LA FOUILLOUSE (42480) 34 All. Du Levant, Eculieu, est désormais seul gérant de la société, à compter de ce même jour.

Les statuts seront modifiés en conséquence.

Pour Avis

**VERT&20****Constitution**

Avis est donné de la constitution de la S.A.S. « VERT&20 »  
Capital de 33 000 €, divisé en 33 000 actions - apport en nature

Siège social : SURY LE COMTAL (Loire),  
1 Rue des Vignes

Objet social : Les activités de direction de gestion, de coordination, de contrôle et de représentation liées à la possession ou au contrôle du capital social de filiales ; L'animation de ses participations ; La prise de participations en fonds propres dans toutes entreprises et sociétés ; La gestion de ses participations ; Toutes activités accessoires de gestion courante, prestations de services spécifiques, administratifs, juridiques, comptables, financiers.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires. Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à une voix.

Président : M. Cédric VEYRIER, demeurant à SURY LE COMTAL (Loire), 1 Rue des Vignes

Dépôt légal : R.C.S. : SAINT ETIENNE  
POUR AVIS

**EARL LA FERME DES  
CHIRATTES**

EARL au capital de 7500 €  
Siège social : 9 Les Chirattes  
Route du Col de Pavezin 42410 Pélussin  
520 560 772 RCS de Saint-Etienne

**Modifications**

L'AGE du 25/11/2024 a décidé de :  
- Prendre acte de la cessation des fonctions de Gérant de M. ASTIER Daniel, à compter du 30/11/2024.

- Modifier l'objet en ajoutant les activités suivantes: l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article 2 de la loi n° 88-1202 du 30 décembre 1988, ainsi que l'exploitation d'installations photovoltaïques fixées ou intégrées aux bâtiments qu'elle a en propriété, en location ou en mise à disposition, à compter du 30/11/2024.

Mention au RCS de Saint-Etienne

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2023, le tarif annuel 2024 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,183 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.